



Communiqué de presse - 23 octobre 2014

MARSEILLE, VILLE DE NON DROIT POUR LES PLUS DÉMUNIS

L'unité d'hébergement d'urgence (UHU) à Marseille est le principal centre d'hébergement d'urgence pouvant accueillir plus de 300 personnes en situation de grande précarité. Depuis mars 2011, la Fondation de l'Armée du Salut gère cette unité d'hébergement d'urgence, sollicitée par la préfecture des Bouches-du-Rhône et la ville de Marseille pour humaniser les conditions d'accueil des personnes dans ce centre d'urgence jusqu'alors très dégradées.

Or, à la veille de l'hiver, l'État et la ville de Marseille viennent de rompre brutalement leur engagement d'accueillir plus dignement les sans-abri. La candidature de la Fondation de l'Armée du Salut (FADS) pour la gestion de l'UHU pour les 5 prochaines années vient en effet d'être rejetée, sans motif, obligeant les équipes à quitter le site dans dix jours.

Pourtant, depuis 3 ans, la fondation a engagé plusieurs mesures avec le soutien de la ville et de l'État : professionnalisation des équipes, développement d'outils de bienveillance et d'accompagnement social, mise en place d'un pôle social et paramédical, respect de l'intimité des personnes en diminuant le nombre de personnes accueillies dans une même chambre, amélioration de la restauration... Au-delà de ces mesures, la FADS, la FNARS, la Fondation Abbé Pierre et l'UNIOPSS ont toujours défendu la reconstitution des places d'hébergement de l'UHU en différents sites à taille humaine, condition indispensable à l'humanisation des conditions d'hébergement, à l'accompagnement et l'insertion des plus démunis à Marseille.

La Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale, la Fondation de l'Armée du Salut, la Fondation Abbé Pierre et l'UNIOPSS dénoncent aujourd'hui des choix dangereux pour les plus démunis :

- l'Association de médiation sociale (AMS) qui a été retenue est une association spécialisée sur la prévention de la délinquance qui n'a aucune expérience en matière d'accueil des plus démunis.
L'État et la ville de Marseille considèrent-ils les sans-abri comme des délinquants en puissance ?

- la ville de Marseille a voté un projet de plus de 30 millions d'euros pour reconstruire un UHU de 300 places sur un unique site boulevard Magallon (toujours dans une zone industrielle) en contradiction avec toutes les normes d'humanisation publiées par l'État qui préconise des sites à

taille humaine de 50 places maximum. **L'État et la ville souhaitent-ils reproduire les logiques concentrationnaires et asilaires de l'accueil des plus démunis héritées du 19^e siècle ?**

- le Samu social de Marseille qui dépend de la municipalité a pour projet de diffuser aux sans-abri **une carte individuelle présentant les pathologies des personnes, pratique stigmatisante et contraire au secret médical.**

Nous demandons à l'État et la ville de Marseille de suspendre immédiatement ces projets et d'engager rapidement une large concertation avec les associations de solidarité à Marseille.

Les personnes en situation de précarité ne sont pas des délinquantes et ont les mêmes droits que tout un chacun : le droit à un chez soi digne, avec un accompagnement social et des perspectives d'insertion !

Contacts presse :

FNARS : Céline Fiquière - celine.fiquiere@fnars.org - 01 48 01 82 06

Fondation Abbé Pierre : Mighelina Santonastaso msantonastaso@fap.fr - 01 55 56 37 45

Fondation Armée du Salut : David Germain dgermain@arpeedusalut.fr - 06 03 18 14 09

UNIOPSS : Géraldine Meyer g.meyer@uriopss-paca.asso.fr - 04 96 11 02 34